

ANNEXE n°10

Présentation du PPMS au CA

Présentation du PPMS en conseil d'administration

Le PPMS doit être présenté en conseil d'administration à chaque rentrée scolaire.

Il faut présenter les consignes envisagées pour chacun des risques auxquels l'établissement est exposé.

Mettre une copie du procès verbal du conseil d'administration dans une pochette, derrière cette fiche.

Date à laquelle le conseil d'administration a eu lieu	Nom du document joint prouvant la présentation